



LE PARCOURS DE VIE DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP : QUELS LEVIERS POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE ?

Les acteurs de l'accès aux droits des personnes

Quelques éléments de diagnostic et d'analyse

- La Maison départementale de l'autonomie [MDA] créée en 2013 : un accès aux droits facilité par la présence d'un **guichet unique** pour l'accès et l'effectivité des droits des personnes âgées et personnes en situation de handicap mais un manque de relais en territoire.
- 9 Centres locaux d'information et de coordination [CLIC] répartis sur l'ensemble du territoire qui accompagne les personnes âgées sur les problématiques de vieillissement et de maintien à domicile, et portés soit par une structure associative, soit par une structure publique (CCAS, CIAS, EPCI) :
 - o une augmentation du nombre de personnes aidées par les CLIC, avec des évolutions plus ou moins marquées selon les territoires
 - o une augmentation continue du nombre de personnes accompagnées par les CLIC : + 8% entre 2020 et 2021
- Les Maisons départementales des solidarités [11 MDS, 20 annexes, des permanences], les Centres communaux d'action sociale (CCAS) et les maisons France services : des acteurs de proximité pour garantir l'**information**, l'**orientation** et l'**accompagnement** des publics.

Les dispositifs qui permettent de favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap

Quelques éléments de diagnostic et d'analyse

- Une diminution constante du **taux de chômage des personnes en situation de handicap** :
 - o A l'échelle nationale, un taux de chômage de 18% en décembre 2018, contre 14% en décembre 2021
 - o A l'échelle nationale entre 2019 et 2021, une augmentation de 79% du nombre d'apprentis en situation de handicap
- Des dispositifs concourants à l'emploi des personnes en situation de handicap :

- Le rapprochement de Cap Emploi et Pôle Emploi pour une porte d'entrée unique pour tous les demandeurs d'emploi
- Une simplification des démarches pour l'octroi de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
- L'obligation d'un référent handicap pour les CFA et les entreprises de plus de 250 salariés
- Les établissements ou services d'aide par le travail, une offre qui permet aux personnes en incapacité de travailler en milieu ordinaire d'avoir une activité professionnelle adaptée :
 - 23 établissements ou services d'aide par le travail pour 1448 places dans le Maine-et-Loire

L'inclusion scolaire

Quelques éléments de diagnostic et d'analyse

- Une augmentation des moyens dédiés à **l'école inclusive** :
 - 1300 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) créées sur le territoire national depuis 2017
 - En Maine-et-Loire, 41 ULIS école et 44 ULIS collège/lycée pour un potentiel de 12 places par unité
 - une hausse de 35 % des effectifs d'AESH entre 2017-2021
- Le projet personnalisé de scolarisation, un document pour définir et coordonner les modalités de déroulement de la scolarité des enfants en situation de handicap.
- Deux dispositifs pour faciliter la mobilité des élèves en situation de handicap :
 - L'allocation de transport scolaire
 - Le transport collectif adapté

L'accès à la culture et aux loisirs

Quelques éléments de diagnostic et d'analyse

- Les personnes en situation de handicap, une **pratique sportive** moins importante que la population générale :
 - 48% des personnes en situation de handicap ne pratiquent pas d'activité physique, contre 34% de la population générale
- Une offre à destination des personnes en situation de handicap faible comparée à l'offre de droit commun :
 - A l'échelle nationale, 8500 structures en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap pour un total de 300 000 associations sportives

- Des dispositifs pour faciliter l'accès au sport des personnes âgées ou en situation de handicap :
 - o L'activité physique adaptée en Maine-et-Loire :
 - 1098 licenciés
 - 25 associations ou sections
 - o Le comité départemental handisport, une mission de promotion et développement de l'handisport :
 - 17 sports de loisirs ou de compétition différents
 - 4 clubs et 10 sections handisport
 - o La permanence sport-santé, une permanence de conseil et d'accompagnement vers la pratique sportive organisée à la MDA en partenariat avec les acteurs œuvrant à la pratique du sport
 - o La stratégie nationale sport et handicap, une stratégie pour faciliter l'accès des personnes en situation de handicap déclinée en territoire grâce aux services déconcentrés de l'état et au mouvement sportif.

La citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Quelques éléments de diagnostic et d'analyse

- Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie pour une participation des personnes âgées et personnes en situation de handicap aux politiques publiques territoriales, mis en place pour la première fois sur le département en 2018 :
 - o Des avis consultatifs sur des documents stratégiques (schémas – plans)
 - o Formulation de recommandations sur tout sujet relatif aux politiques de l'autonomie et de la citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées.
 - o Désignation de membres au sein d'instances extérieures.
- Les conseils de vie sociale une instance d'expression des résidents d'établissements médico-sociaux et de leur famille, une réforme pour conforter son rôle et simplifier son fonctionnement.
- La conférence régionale de la santé et de l'autonomie, une instance de concertation pour la mise en œuvre d'une démocratie sanitaire à l'échelle régionale.